

Bordeaux, le 23 juin 2022

## RIFSEEP : NEGOCIATIONS DES 10 ET 23 JUIN 2022

### Une hausse non négligeable

Dans la continuité des négociations sur le RIFSEEP, deux comités de suivi se sont tenus les 10 et 23 juin.

Voilà des mois que la CGT dénonce les problématiques qu'engendre la baisse du pouvoir d'achat et les problématiques sur les spécificités liées à certains métiers et ceux en tension.

Rappelons-nous, pour ceux qui y étaient, le mouvement social en avril 2012 où nous avons fait grève et manifesté pendant une semaine pour obtenir 50€ sur le régime indemnitaire pour la catégorie C. Depuis, le compte n'y est plus !

Ce 10 juin, le vice-président et l'administration mettent sur la table 4 millions d'euros dans le cadre du caractère d'urgence pour le pouvoir d'achat. Une forte somme qui permet de pouvoir la répartir entre catégorie en attendant une hausse du point d'indice, en espérant qu'elle se confirme et pourrait ainsi porter le gain mensuel à 100€/mois. Les projections de l'administration prévoient ainsi, avec la hausse du point d'indice et la mesure d'urgence prise, un total de 10 millions d'euros.

L'administration a proposé : **70€ catégorie C ; 50€ catégorie B ; 40€ catégorie A.**

En séance du 10 juin, nous avons proposé la répartition suivante :

**70€ catégorie C ; 70€ catégorie B**

En effet, la catégorie B perd de plus en plus son attractivité en matière de rémunération. Il est important à notre sens de mieux la valoriser afin que le passage entre la catégorie C et B soit motivant.

**Ce 23 juin, ce qui a été retenu : 70€ catégorie C ; 70€ catégorie B ; 70€ catégorie A. Toutes les catégories sont donc valorisées**

**Nous pouvons toujours proposer encore plus, seulement même un débutant sait que tout le monde ne pourrait pas être servi à l'issue.** L'enveloppe annoncée permet de soutenir le pouvoir d'achat et de pouvoir continuer à négocier. **Au passage, c'est une première de connaître le montant de l'enveloppe, cela évite de négocier à l'aveugle. 70€/mois correspond à 840€ pour l'année. Soit presque (10€ de moins) le montant de nos primes semestrielles réunies. La deuxième phase se bornera à la catégorie C (99% de collaborateurs).**

Le vice-président nous a annoncé par courrier un calendrier pluriannuel pour 2023-2026 « pour la reconnaissance des expertises professionnelles et des responsabilités pour renforcer l'attractivité des métiers et reconnaître les parcours professionnels. »

La CGT se félicite de cette annonce d'autant plus que nous œuvrons sur ces thématiques depuis pas mal de temps. Cela nous permettra de continuer à négocier pour permettre de meilleures conditions de vie des agents. Il est essentiel de revaloriser les bas salaires et de rendre attractives les différentes filières.

Il ne faut donc pas oublier les promesses gouvernementales sur la hausse du point d'indice avec au moins 2,5% d'augmentation. Cela se rajouterait à l'augmentation substantielle du RIFSEEP à Bx Métropole.

La CGT s'inscrit dans la lutte permanente du dégel du point d'indice et nous savons tous que cette promesse, si elle est tenue, sera toujours insuffisante au regard du faible pouvoir d'achat des fonctionnaires et des petits salaires.

**Mais pour avoir plus, il faudra se mobiliser et lutter !**



Nos tracts

**SYNDICAT CGT DE BORDEAUX MÉTROPOLE**

Tél : 05.56.99.86.49 / 06.30.77.79.12

Maison des Syndicats Esplanade du 8 Mai 1945 33045 BORDEAUX CEDEX

Courriel : [cgt.cub@bordeaux-metropole.fr](mailto:cgt.cub@bordeaux-metropole.fr)

Site web : <http://perso.modulonet.fr/cgtcub33>

Envie de faire changer les choses ?

**SYNDIQUEZ-VOUS !**

